

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 22 FEVRIER 2016 A 20 HEURES 00**

- **PRESENTS** : MM. DROUAL Christian, BREGER Jean-François, LOUËR Yvette, GUERRANT Gérard, LUCAS Mireille, HALIMI Alain, ETIENNE Patricia, GUERRIER Jean, LE THIEC Danièle, GUYOT Michel, DEGREGZ Danielle, BLEHER Michel, LUBERT Marie-Annick, RYO Nathalie, NOGUET Hervé, DEGANE Katty, SEURET Sylvain, LE MENACH Annabelle, LE PENUIZIC Jean-Marc, MITOUARD Nolwenn, LUCAS Benjamin, LE COINTE Noémie

- **ABSENT(S) EXCUSE(S)** : MICHELO Dominique a donné pouvoir à Nathalie RYO

- **SECRETARE** : BREGER Jean-François

1 FINANCES – URBANISME – ECONOMIE

1.1 Débat d’Orientations Budgétaires pour l’exercice 2016

Un débat s’est ouvert pour définir les orientations et les priorités budgétaires pour les dépenses d’investissement pour 2016

1.2 Avis sur le PLU de Nivillac

Le Maire informe le conseil qu’il a été sollicité par la Commune de Nivillac, sur le projet d’élaboration de son Plan Local d’Urbanisme.

Après présentation du projet,

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d’élaboration du PLU de la Commune de Nivillac.

2 TRAVAUX ET VOIRIE

2.1 Création de 2 parkings aux abords de l’école La Colombe, sécurisation des accès et réaménagement de l’avenue des Carrières – Maîtrise d’œuvre pour les travaux

Le Maire rappelle qu’une mission de maîtrise d’œuvre avait été attribuée le 30/04/2013 au cabinet URBAé, dont le siège est à Muzillac, pour définir le projet.

La mission portait sur la réalisation d'un diagnostic, d'un Avant-Projet Sommaire, d'un estimatif des travaux et l'élaboration des pièces techniques nécessaire au dossier de Déclaration d'Utilité Publique.

Il y a lieu désormais de procéder à la suite de cette 1^{ère} mission, au regard de l'état d'avancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique, actuellement au stade de la fixation des indemnités aux propriétaires.

Il est proposé de confier les éléments de mission suivants au cabinet URBAé :

PRO : études de projet ;

ACT : assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du contrat de travaux ;

DET : direction de l'exécution des contrats de travaux ;

AOR : assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Le cabinet URBAé a adressé une offre d'un montant de 11 200.00 € HT soit 3.5 % du montant de la viabilité de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- de confier la mission de maîtrise d'œuvre, détaillée ci-dessus, pour la réalisation des travaux de création de 2 parkings aux abords de l'école La Colombe, sécurisation des accès et réaménagement de l'avenue des Carrières, au cabinet URBAé dont le siège est à 56190 Muzillac 2 rue d'Armorique, pour un montant de 11 200.00 € HT
- d'autoriser le Maire à signer le marché passé avec le Cabinet URBAé et tous actes afférents à ce projet.

2.2 Création de 2 parkings aux abords de l'école La Colombe, sécurisation des accès et réaménagement de l'avenue des Carrières – Mission SPS – lancement d'une consultation

Le Maire rappelle que dans le cadre du projet de création de 2 parkings aux abords de l'école La Colombe, sécurisation des accès et réaménagement de l'avenue des Carrières, il y a lieu de désigner un coordonnateur SPS, dès lors que plus de deux entreprises interviendront sur le chantier.

Aussi, afin de confier cette mission, il est proposé de lancer une consultation auprès de :

- APAVE
- SARL MAHE ENVIRONNEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lancer une consultation auprès des cabinets visés ci-dessus pour assurer la mission SPS relative aux travaux de création de 2 parkings aux abords de l'école La Colombe, sécurisation des accès et réaménagement de l'avenue des Carrières

3 VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

3.1 Soirée théâtre du 12 mars 2016 Salle Corail – Demande de mise à disposition de la salle à titre gratuit

Le Maire fait part de la demande de l'association « Centre de santé Makélékélé » qui organise le samedi 12 mars 2016 une soirée théâtre, au cours de laquelle la troupe théâtrale de Pleucadeuc présentera la pièce « l'Arche de Noël ».

L'association sollicite la mise à disposition à titre gratuit de la salle Corail, pour l'organisation de cette manifestation.

Compte tenu de l'intérêt que présente cette animation pour la commune, mais également pour l'objectif humanitaire de l'association,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, d'accorder la mise à disposition à titre gratuit de la salle Corail à l'association «Centre de santé Makélékélé » pour l'organisation de la soirée théâtre du 12 mars 2016.

4 STRUCTURES INTERCOMMUNALES

4.1 Arc Sud Bretagne

4.2 Compte-rendu par les délégués des diverses structures intercommunales

SIBVT : vote du budget, compétences élargies

5 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Point rythmes scolaires - TAP
- Carnaval des écoles 11/03/2016 à 14h00
- Avancée des travaux du moulin, pose du toit le 05/03 vers 10h00
- Passation de commandement au centre de secours le 26/2
- Conseil municipal des jeunes – premières réunions des commissions
-

Le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 29 Février 2016